aimée Camae, fille, agée de vingt deux ans, Native de St Legier près de Génève, demeuroit depuis l'age de quatorze ans dans la ville de Macon, où elle avoit appris à travailler en linge, y exerçoit ce métier, et y avoit toujours joui d'une bonne Santé. Dans les premiers jours du mois d'avril dernier, elle sentit de très vives douleurs dans la partie moyenne presque supérieure et intérieure de la Mammelle droite, a très peu de distance du mammelon: elle portoit alors un corps baleiné. Ces douleurs augmentoient toujours, et un soir, en se deshabillant, elle examina son sein; elle y observa une rougeur de l'étendue d'une pièce de vingt quatre sols; elle y porta le doigt, en appuiant legerement: mais la sensibilité de cette partie étoit si grande, qu'elle seroit tombée en syncope, si elle eut insisté; cette fille resta pendant près de trois semaines sans faire part de ses souffrances, et sans y apporter aucun remede. Les douleurs devinrent enfin plus continues et plus violentes, le sein s'enflamma, ensuite un prodigieux gonflement, et les douleurs insupportables. alors elle demanda du secours, et Mr Duneret chirurgien de l'hotel dieu de Macon fut le premier consulté: il jugea d'après l'inspection que ce pouvoit être un anthrax benin, et qu'au moyen des cataplasmes émolliens, tous les accidens se dissiperoient. Les topiques appliqués pendant quelque tems, on leur substitua les quatre farines resolutives avec les jaunes d'oeufs, et les fleurs de safran, qui, egalement que les premiers, ne produisirent aucun soulagement, excepté que le sein devint plus dur, plus rénitent, et qu'il se teignit d'une couleur livide et plombée. enfin on resolut a Macon que cette fille étoit affligée d'une tumeur cancereuse: on lui conseilla d'aller a Lyon, elle partit.

reçue dans l'hotel Dieu de Lyon, cette malade y fut examinée par les Medecins et chirurgiens de cet hopital, notamment par Mr Boucher premier chirurgien de cette maison. il fut décidé que cette fille portoit un cancer. on y appliqua toutes fois les cataplasmes de mica panis avec les fleurs de safran: après quelque tems de ce traitement, et la tumeur ayant été à diverses reprises, et en differens intervalles, attentivement considérée et vüe il fut enfin résolu d'en faire l'extirpation; mais la malade s'y étant absolument opposée, elle demanda à sortir de l'hopital, ce qui lui fut accordé, elle s'en alla.

De retour à Macon, elle pensa qu'elle trouveroit à Paris des remedes plus doux, plus efficaces, et qu'on pourroit lui conserver le sein, elle s'y rendit vers la fin de Juillet. admise dans l'hotel-Dieu de cette ville, elle y fut visitée par les chirurgiens qui, après un attentif examen de cette tumeur, soupçonnerent qu'elle pouvoit être cancereuse, mais ne l'assurerent point: on

ACADEMIE ROYALE DE
ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

[…]E ROYALE DE CHIRURGIE N

on appliqua sur le sein malade un emplâtre fondant et résolutif, autant que la malade peut s'en resouvenir, qui y étant demeuré appliqué pendant huit jours, tomba de lui-même après le tems. on a tout lieu de croire que les chirurgiens de cet hotel-Dieu reconnurent alors le foyer d'un dépôt de matières purulentes, puis qu'ils décidèrent d'en faire l'ouverture. elle se fit au même endroit, où la rougeur, les douleurs, et les élancemens avoient toujours continué à se faire sentir depuis la première invasion de cette maladie: cependant, avant d'ouvrir cette tumeur, la malade fut saignée du pied deux fois; quelques jours après l'opération se fit, et on tira une grande quantité de sang et de pus mêlés ensemble. la plaie fut ensuite sondée, on n'y reconnut aucun corps étranger, et cette plaie fut traitée méthodiquement. pendant le traitement et malgré la diminution des principaux accidens, cette malade s'est toujours plainte de douleur et d'élancemens au même endroit du sein, mais à la vérité moins vifs et moins continués que par le passé; on a attribué, nous a-t-elle dit, ces douleurs et les élancemens à la nature de la plaie, aux digestifs qu'on y a administrés, et aux legers escarrotiques qu'on employoit, pour détruire les chairs baveuses et fongueuses qui s'y formoient, comme aussi pour réprimer la vivacité des bourres qui s'y régénéroient. enfin cette plaie fut entièrement cicatrisée, et la malade bien convalescente quitta l'hotel Dieu de paris le vingt quatre octobre suivant.

Le tems facheux qu'il faisoit alors, les mauvais chemins, les pluies continuelles, et la route de paris à provins que cette fille, dont les forces n'étoient pas encore bien assurées, faisoit à pied, la fatiguèrent si fort, qu'elle fut obligée de s'arrêter dans un village distant d'une lieue de cette dernière ville. la fièvre survint et d'autres accidens. un habitant de l'endroit en eut compassion la mit dans sa charrette, et la conduisit à l'hotel dieu de provins, où elle entra le 28 du même mois d'octobre: les soins qu'on lui donna firent cesser après un certain tems la fièvre et les autres accidens: elle entroit en convalescence, quoique se plaignant toujours de douleur plus ou moins aiguë, et plus ou moins continuée dans le sein; l'on n'y fit aucune attention. un jour le matin dans le courant du mois de decembre, cette fille dans son lit fit un mouvement, comme pour se lever, son bras droit porté involontairement contre son sein, et y faisant une pression elle sentit dans le moment une douleur pareille à celle que feroit une forte piqûre d'épingle; elle regarda aussitôt si elle ne s'étoit pas piquée, et chercha même l'épingle dans son linge: elle ne trouva point d'épingle, ni ne trouva nulle trace de blessure, elle continua de s'habiller, et à mesure qu'elle serroit son corset la legère pression du sein augmentoit la douleur et la rendoit continuée; elle s'en plaignit

on lui dit de faire voir son sein au chirurgien de la Maison. Mr Venevault dont on ne peut trop louer le zèle et la charité envers les malades pauvres, examina avec attention le sein, et par le tact il reconnut la présence d'un corps étranger, assez long, présentant peu de surface et renfermé dans le sein: mais de dire ce que pouvoit être ce corps, il l'ignoroit. il étoit obliquement placé au dessous du mamelon. sa partie supérieure et la plus saillante regardoit le sternum; l'inférieure plus profondement enfoncée dans le tissu glanduleux de ce sein. dérivoit extérieurement l'aréole du mamelon. il appella Mr Privot medecin ordinaire dudit hotel-dieu, qui faisoit sa visite: ce Medecin reconnût aussi la présence de ce corps. et ces Messieurs décidèrent ensemble d'en faire l'extraction; le sein d'ailleurs n'ayant aucune intempérie qui dût faire craindre: la malade y ayant aussi consenti on vint au lendemain 22 du mois dernier. Le chirurgien fit une ouverture en forme de chevron brisé sur la partie supérieure et la plus saillante de ce corps, il dilata ensuite la playe, et ayant rencontré avec l'instrument l'extremité supérieure de ce corps, il la saisit avec une pince à dissequer, et le tira hors du sein sans autre résistance que celle qu'on apperceoit en détruisant quelques feuillets du tissu cellulaire: ce corps extrait fit voir une forte épingle de laiton, portant seize lignes et demie de longueur, armée d'une tête à proportion, et recouverte d'une légère couche de vert de gris: ce corps fut saisi et tiré par la pointe. l'ouverture s'est faite quelques lignes au dessus de la première cicatrice, qui nous a paru avoir plus d'un pouce et demie de longueur, par laquelle cette épingle renfermée dans le sein, passoit par dessous. Mr Privot medecin ordinaire, le chirurgien aide Major du regiment Dauphin dragons en quartier en cette ville et plusieurs autres personnes furent présentes à l'opération, et Mr le prieur dudit hopital conserve chez lui cet épingle; dès ce moment la fille n'a plus ressenti de douleur, la plaie s'est parfaitement cicatrisée. elle paroit jouir d'une bonne santé, et elle regarde presque comme le terme de ses maux, après neuf mois entiers de souffrances et d'inquiétudes.

Cette fille interrogée si elle ne se souvenoit pas d'avoir avallé quelque épingle, ou de s'être piquée dans cet endroit, a repondu non, et qu'elle n'avoit nul souvenir que pareille chose lui fut arrivée. Nous lisons dans les mémoires de l'academie des Sciences, et dans plusieurs auteurs de Medecine nombre d'observations qui attestent que des aiguilles des petites épingles sont sorties par les ouvertures des saignées du bras et du pied: les mêmes corps introduits par le pur hazard dans l'interieur du notre ~~le~~ ont été chassés par les voies naturelles; d'autres fois ils ont produits des tumeurs et des dépôts. Nous voions tres souvent dans nos places publiques de ces coureurs qui, pour gagner de l'argent,

ACADÉMIE DE ...
ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

introduisent dans le corps de certains muscles de grosses épingles jusqu'à la tête, et les retirent ensuite : mais qu'une fille telle qu'elle soit souffre dans son sein l'intromission d'une épingle de cette sorte, l'épreuve en seroit bien rude, mais en supposant que cela soit, cette épingle introduite dans le sein, eût naturellement présenté ~~la pointe, et non la tête~~. la tête et non la pointe. ne peut-on pas encore penser que l'on de la première ouverture du dépôt formé dans le sein, après la sortie ou l'évacuation des liqueurs qui y étoient renfermées, dans le premier appareil en mettant dans cette playe de la charpie brute, cette épingle y auroit été introduite ; cela peut être : mais elle en seroit sortie au moyen de la suppuration : le foyer du dépôt a été mis à découvert, en supposant le séjour de l'épingle elle auroit été reconnue et ôtée : enfin si elle y fut restée. elle auroit blessé, et produit des accidens, dont la cause eut été certainement découverte. Nous attendons le sentiment de l'académie sur cette observation que nous avons l'honneur de lui présenter.

a Provins le 9 7bre 1779 Gusson Docteur en Medecine

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE C N